

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LE PAVÉ DE L'OURS

On se souvient des pressantes injonctions dont le général Mercier fut l'objet de la part de la *Libre Parole* au moment où la réhabilitation de Dreyfus par la Cour suprême apparut certaine. Très cavalièrement, l'ancien ministre fut mis en demeure de parler. Il s'en tira par une déclaration quelconque où, certes, se traduisait, une fois de plus, le plus monstrueux des parti pris, mais qui ne comportait aucunement le mot soi-disant décisif qui devait remettre toute l'affaire en discussion. Après quoi, l'ancien ministre s'en fut en Angleterre pour se soustraire à la curiosité des reporters parisiens.

Nous pensions que l'événement donnerait à réfléchir aux partisans du général Mercier. Pouvait-il seulement lui en rester un seul, après ce lamentable fiasco ?

Eh bien, oui. Il y a des gens qui osent encore se dire les admirateurs de ce monsieur. La liste en paraît dans *l'Éclair*, qui a pris l'initiative d'une souscription à l'effet d'offrir « une médaille d'honneur » à Mercier. Et cela restera comme un chapitre intéressant dans le livre éternel de la sottise humaine.

Une médaille à Mercier, qui devrait s'estimer fort heureux de n'avoir pas été prestement expédié à l'île du Diable, pour y prendre, ce qui n'eût été que justice, la place de sa victime... Mais quels sont donc ces gens qui donnent le spectacle d'une telle aberration, et dont le fanatisme s'étale avec tant d'inconscience ?

C'est bien simple. A la suite de quelques généraux qui ont eu, comme dit l'autre, des malheurs avec cette gueuse de République, nous trouvons là le ban et l'arrière ban de la chouannerie contemporaine. Quelques fleurs méritent spécialement d'être détachées de ce bouquet. Notons « Un officier prêt à tout contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur » ; un vicomte qui se présente, en « soldat du Christ » ; un « moine expulsé » ; un citoyen qui s'écrie : « Délivrez-nous de la République » un « chouan dont la faux est aiguisée » ; un ancien zouave pontifical. Les royalistes abondent qui s'écrient : « sus aux juifs et aux protestants » ; « à mort la République ! » s'exclame un ancien lieutenant ; « Vive le Roi, protecteur des républiques régionales », est une formule non moins piquante ; à signaler aussi des « royalistes parce que patriotes » un boycotter intransigeant.

D'une façon générale, les juifs sont mis en cause, en des termes dénués de toute mansuétude, dans ces listes dont la plus importante paraîtra pour l'anniversaire de l'arrestation de Dreyfus. Nul doute que ce jour-là le lyrisme des signataires n'arrive à des hauteurs impressionnantes.

En attendant, le document est, on ne peut plus suggestif par son caractère nettement, violemment royaliste. Et le journal nationaliste affime avec solennité que cette démonstration est celle d'une unité en puissance, l'unité qui se propose pour objectif, la reconstitution de la France ! Suffit. Les amis de *l'Éclair* ont assez parlé pour qu'il nous soit permis d'affirmer que la « reconstruction » serait précédée d'un renversement de la République.

A ce titre, cette manifestation n'est peut-être pas superflue. Elle nous renseigne éloquentement sur la mentalité de tous ceux qui ont fait de l'antidreyfusisme une doctrine politique. En exhalant leur dépit, ces nationalistes avouent que chez eux l'horreur de la justice et de la vérité se compliquait d'une haine féroce contre l'institution républicaine. Il n'est pas mauvais que les desseins et les mobiles apparaissent franchement, qui se cachaient derrière le beau zèle patriotique dont se targuaient nos adversaires.

Et Mercier méritait bien cette information de voir ses propres amis débaler les misérables dessous de la cause dont il fut le héros.

PAUL BAZART.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Ainsi que nos lecteurs l'ont connu dès mardi par le service spécial télégraphique du *Journal du Lot*, le nouveau ministère est constitué.

En 48 heures, M. Clemenceau a pu s'assurer du concours d'hommes politiques éminents qui ont bien voulu collaborer à l'œuvre d'action républicaine entreprise par le leader du parti radical.

Présidence du conseil et intérieur : M. G. Clemenceau, sénateur.

Sous-secrétaire d'Etat : M. Albert Sarraut, député.

Justice : M. Guyot-Dessaigne, député.

Affaires étrangères : M. Pichon, sénateur.

Instruction publique et beaux-arts : M. Briand, député.

Sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts : M. Dujardin-Beaumeiz, député.

Finances : M. Caillaux, député.

Guerre : Général Picquart.

Sous-secrétaire d'Etat à la guerre : M. Chéron, député.

Marine : M. Thomson, député.

Travaux publics : M. Barthou, député.

Commerce : M. Doumergue, député.

Agriculture : M. Ruau, député.

Colonies : M. Milliès-Lacroix, sénateur.

Travail et hygiène : M. Viviani, député.

Sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes : M. Simyan, député.

Le nouveau ministère comprend 12 députés et 3 sénateurs, MM. Clemenceau, Pichon et Milliès-Lacroix et le général Picquart.

Au point de vue politique, le ministère a une majorité radicale. Si l'on excepte le général Picquart, qui n'appartient pas au Parlement, il y a 6 ministres radicaux, 2 ministres socialistes indépendants : MM. Briand et Viviani ; 2 membres de la Gauche démocratique : MM. Thomson et Barthou, et un membre de l'Union démocratique, M. Caillaux, qui a même été élu récemment président de ce groupe.

L'impression générale

La constitution du ministère connue dès mardi soir a produit dans tous les milieux républicains une excellente impression.

C'est avec joie que les démocrates caduciens ont vu les démarches de M. Clemenceau couronnées de succès. L'entrée du général Picquart dans la combinaison ministérielle donne pleine confiance aux officiers républicains.

Et malgré que l'opinion soit que le général Picquart, si longtemps victime des machinations cléricales et des manœuvres de faussaires d'état-major, n'usera pas de représailles envers ses bourreaux, on compte sur la fermeté de cet honnête homme pour prouver à l'armée que le gouvernement ne sacrifiera pas les officiers républicains au profit des fidèles de la rue des Postes.

Le nouveau ministère mérite l'appui de tous les républicains, puisque, par contre, la réaction s'emploie déjà à le discréditer, à le combattre avec acharnement.

La droiture et l'énergie de M. Clemenceau, la grande valeur de tous ses collaborateurs, supporteront facilement les critiques des adversaires qui n'empêcheront pas, malgré tout, le ministère de poursuivre l'application de son programme nettement républicain.

Le Général Picquart

Le général Picquart (Marie-Georges), le nouveau ministre de la guerre, est né le 6 septembre 1854, à Strasbourg.

Admis à l'École de Saint-Cyr le 16 novembre 1872, il en sortit le 1^{er} octobre 1874, dans l'arme de l'infanterie et fut affecté au 20^e de ligne, à Montau-

ban. Il suivit ensuite les cours de l'École d'état-major.

Promu lieutenant le 31 décembre 1876, il accomplit un stage au 7^e régiment de cuirassiers, en garnison à Versailles, puis au 4^e régiment de zouaves, à Alger.

Nommé capitaine le 14 septembre 1880, il fut versé dans l'infanterie lors de la suppression du corps d'état-major et placé au 126^e régiment d'infanterie, à Toulouse.

Chef de bataillon le 14 mai 1888 au 60^e d'infanterie, à Besançon, il fut envoyé à l'École supérieure de guerre en 1890, comme professeur du cours de topographie.

Employé ensuite à l'état-major de l'armée (1894) comme attaché au 3^e bureau (Opérations militaires et instructions générales de l'armée), il occupa ces fonctions jusqu'à sa promotion au grade de lieutenant-colonel du 4^e régiment de tirailleurs à Sousse (6 avril 1896).

Mis en réforme le 26 février 1898, à la suite des incidents qui sont tout à son honneur, il a été réintégré dans les cadres de l'activité par une loi en date du 13 juillet 1906, pour prendre rang du 10 juillet 1903, en qualité de général de brigade, le temps passé dans la position de réforme lui étant compté comme temps d'activité.

Nommé, par décision du 17 juillet 1906, au commandement par intérim de la 10^e division d'infanterie, il a été maintenu dans cette position lors de sa promotion au grade de divisionnaire, le 28 septembre dernier.

EN RUSSIE

Quatorze condamnations à mort

On a condamné à mort quatorze membres de l'organisation militante socialiste qui avaient été arrêtés samedi à la suite des désordres. Une grève générale est attendue pour demain.

La loi électorale

Il se confirme que, malgré les réclamations répétées de la presse conservatrice et les sommations de l'union du peuple russe, la loi électorale sera maintenue.

Les répugnances de M. Stolypine à modifier cette loi sont explicables par deux motifs : 1^o Le souci de la légalité, puisque toute modification serait une violation flagrante de l'article 87 des lois fondamentales ; 2^o l'insuccès des tentatives de pression administrative exercées sur les zemstvo de district s'est prononcé en faveur d'une modification. Tous les autres, et ils ont nombreux, s'y refusèrent, tel, par exemple, le zemstvo de Toula.

La session ordinaire de ce zemstvo étant close, l'Ouprava fut invitée à se réunir en session extraordinaire pour examiner la question. Le président de l'Ouprava s'y refusa, alléguant, l'illégalité d'une réunion extraordinaire pour traiter une question politique. Néanmoins, le Sénat, sous couleur d'éclaircissement à la loi, continuera à ajouter des dispositions additionnelles ou restrictives, non sans importance.

La circulaire aux gouverneurs, publiée mardi et fondée sur l'avis du Sénat, en est la preuve.

D'autre part, pour le cas où, au dernier moment, une loi électorale nouvelle paraîtrait nécessaire, M. Krijanovski, adjoint du ministre de l'intérieur, serait chargé de la rédaction de cette loi nouvelle. On tient à ne pas être pris au dépourvu.

Le retour en faveur du prince Svjatopolk Mirski est vivement commenté.

Evasion de forçats

Une grave révolte s'est produite à la prison d'Irkoustk mardi soir ; dix-sept forçats se sont échappés. On n'a pu en rattraper qu'un petit nombre. Neuf autres qui essayaient de s'enfuir ont été tués. Un surveillant de la prison a été tué et deux gardiens ont été blessés.

Le confort au Palais-Bourbon

Nos députés, en rentrant la semaine prochaine au Palais-Bourbon, trouveront d'agréables changements dans l'atmosphère de la salle des séances. On a utilisé les vacances pour transformer cette salle en une sorte de paradis terrestre. Pendant la saison froide, nos députés y seront mieux que sur la côte d'Azur et, en été, ils y auront des brises aussi fraîches que celles des glaciers.

L'architecte du Palais-Bourbon a ouvert dans le jardin de la buvette des prises d'air et ménagé, sous la salle des séances, une chaufferie sur les appareils de laquelle l'air extérieur s'échauffe avant de pénétrer dans l'enceinte parlementaire. Du mois de novembre au printemps, on aura ainsi une température constante d'une vingtaine de degrés. En été au contraire, un système d'« humidificateur » rafraîchira l'air pris au dehors et refoulé dans la salle des séances.

Le grand Seigneur

Qui succédera au sultan ? Probablement Rechad Effendi, frère cadet d'Abdul-Hamid. C'est l'héritier naturel. On le connaît peu. On peut même ajouter qu'on ne le connaît pas du tout. Depuis une trentaine d'années, personne ne l'a approché, personne ne lui a parlé. La moindre tentative de correspondre avec Rechad Effendi, un geste, un regard même, auraient coûté la vie au téméraire qui s'y serait aventuré.

Rechad n'est peut-être pas un homme supérieur, mais il est — ce qui vaut peut-être mieux — un homme probe, juste et droit dont l'avènement sera accueilli avec joie par ce peuple malheureux. C'est aussi un prince lettré. Il aime les livres et les belles cravates. Il est toujours vêtu avec recherche et par des tailleurs parisiens. Ceux de Constantinople n'oseraient être ses fournisseurs. L'un d'eux, que Rechad avait choisi, fit faillite en trois mois. Défense fut faite à tout musulman de franchir le seuil de son magasin.

Mais Rechad en a vu d'autres, il n'a jamais conspiré, pourtant. Il a subi son sort avec fierté, en silence, sans se plaindre. Mais gare au Palais, s'il y entre un de ces jours !

Le collier de l'Impératrice

La pauvre impératrice d'Autriche, dont la vie, si remplie de tristesse, eut pour dénouement l'assassinat, n'attachait, dans ses dernières années, plus aucun prix à ses magnifiques bijoux. Seul, son superbe collier de perles obtenait encore parfois un regard mélancolique. Elle le portait dans certaines occasions, en disant que c'était pour elle « les larmes de la Vierge ».

Un jour, elle constata que ces perles perdaient leur éclat. Elles se mouraient. Peut-être regrettaient-elles, à son exemple, leur passé, et aspiraient-elles à revoir la mer où fut leur berceau.

L'impératrice Elisabeth eut alors une inspiration. Elle confia son projet à une des dames qui l'accompagnaient dans son exil volontaire. Une nuit — c'était à Corfou, — toutes deux s'embarquèrent dans un canot amarré au pied de l'escalier de marbre. L'impératrice emportait les perles enfermées dans une cassette de fer hermétiquement fermée, mais percée de petits trous et retenue par une chaîne.

La cassette fut ainsi plongée dans la mer. La chaîne attachée à un anneau scellé dans un rocher, au milieu des eaux, empêchait le trésor d'être emporté par les vagues. Elisabeth obéissait, en agissant ainsi, à un rêve qu'elle avait eu la veille. Une voix mystérieuse lui avait dit en songe que l'immersion devait durer un an, jour pour jour, et qu'ainsi les perles renatiraient en leur splendeur. La

veille même de la date indiquée dans le rêve, l'impératrice périt sous le poignard du meurtrier. Quand la confidente voulut plus tard exécuter la pensée de la pauvre souveraine, elle constata que la chaîne de la cassette avait été brisée. Comment, par qui ? Nul ne put donner la clef de ce mystère.

Aujourd'hui l'empereur François-Joseph fait faire des sondages à Corfou. Mais repêchera-t-on jamais le collier.

Contre le corset

Nous avions la Ligue contre les grands chapeaux, voici maintenant que nous sommes menacés de la Ligue contre le corset. Le mouvement se dessine et ne tardera pas sans doute à s'accroître.

Ce n'est point d'hier que le corset compte des adversaires résolus qui tirent leurs arguments des exigences de l'hygiène ou plus agréablement de celles de la coquetterie. Béranger soupirait déjà : « Moi, je crois que son corset lui rend la taille moins fine », et Napoléon déclarait la guerre à cette mode, et y était vaincu.

Aujourd'hui, ce sont les médecins de la Suisse française qui reprennent les hostilités. Ils ont formé entre eux une association pour lutter contre le corset. Ils préparent des manifestes et, sans doute, mettront-ils dans la salle de leurs délibérations — à la place du buste de Guillaume Tell, — celui infiniment plus séduisant de Mme Tallien qui fit, jadis, le serment de ne jamais mettre de corset et qui n'en porta jamais.

INFORMATIONS

La Commission du budget

La Commission du budget s'est réunie mercredi sous la présidence de M. Berteaux. Elle a arrêté d'une façon définitive le chiffre du budget de la marine afin de permettre à M. Michel, rapporteur d'établir son rapport. Sur la proposition de M. Michel, elle a décidé d'insérer dans le budget une disposition permettant de relever à 500 grammes le poids maximum des échantillons transportés par la poste. D'après un travail de l'administration la recette à attendre de cette extension serait de 2 millions 125.000 fr. La Commission se réunira ultérieurement sur la convocation de son président.

Opinion romaine sur les cultuelles françaises

L'Osservatore romano organe du Vatican, dit à propos de l'initiative de quelques communes françaises de se constituer en Associations cultuelles : « Cette initiative méritant toute notre réprobation, nous croyons qu'elle ne réussira pas à tromper quiconque sur son but et sa signification. Elle tend, en effet, uniquement à procurer le plus possible d'embarras et d'amertume à l'Église catholique, ce qui est le seul but de l'actuelle campagne jacobine en France. Nous avons cependant confiance que les intentions perverses des inspirateurs de cette initiative sont destinées à échouer, car il est absolument impossible de supposer que personne, laïque ou ecclésiastique, se laisse prendre dans l'engrenage d'une loi que le pape a réfutée et a condamnée complètement. »

L'Osservatore romano dément la nouvelle publiée par les journaux que le cardinal Merry del Val ait écrit à l'archevêque d'Aix pour lui recommander de ne pas user d'un langage violent envers le gouvernement. L'organe du Vatican ajoute que, bien au contraire, le secrétaire d'Etat a remercié ce prélat des sentiments d'adhésion exprimés par lui aux instructions du saint-siège.

L'Osservatore romano approuve le langage provocant de l'épiscopat français.

Du Niger au Tchad

Le capitaine Tiliho, envoyé par le gouvernement français au Tchad pour fixer, d'accord avec une délégation anglaise, la délimitation de la frontière franco-anglaise du Niger au Tchad, arrivé mercredi à Bordeaux, a donné les renseignements suivants sur sa mission :

« Nous allons, dit le capitaine Tiliho, mettre en pratique, avec le capitaine Oshee et la mission anglaise, le traité franco-anglais du 29 mai 1906, à la condition duquel j'ai collaboré et à qui établit théoriquement la frontière séparant les possessions franco-anglaises du Niger au Tchad. »

« Nous allons fixer matériellement cette frontière, la planter de bornes, afin de faciliter désormais, l'action des autorités anglaises et françaises dans leurs territoires respectifs, sur une longueur de 1.700 kilomètres. »

Dix-huit mois environ nous sont nécessaires pour arriver à appliquer le traité du 29 mai et j'ai la certitude que notre mission sera couronnée de succès. »

Les crucifix et les écoles

Dans le Doubs, M. Pierre Joliot, maire d'École, qui avait été suspendu de ses fonctions pour avoir remplacé les emblèmes religieux dans les salles de classe, a été révoqué.

M. Debief est suspendu pour le même motif de ses fonctions d'adjoint au maire de Guyans-Vennes. Le remplacement des crucifix dans les salles de classe de cette localité a donné lieu à des incidents tumultueux ; à la tête d'un groupe de manifestants, l'adjoint et le desservant, M. Henriel, pénétrèrent dans le domicile particulier des instituteurs, les sommèrent de leur faire connaître par qui les emblèmes religieux avaient été enlevés la veille ; les manifestants envahirent ensuite les salles de classe où les crucifix furent remplacés.

Dans la Mayenne, le préfet a suspendu de ses fonctions le prince de La Tour d'Auvergne, maire de Villiers-Charlemagne, qui avait solennellement remplacé dans l'école de sa commune un crucifix enlevé par ordre de l'administration académique.

M. André Suchetet, député du Havre, qui avait été suspendu de ses fonctions de maire de Bréauté pour avoir remplacé un crucifix dans l'école de garçons de sa commune, vient d'être révoqué par décret présidentiel.

Petites Nouvelles

A l'issue d'une tumultueuse séance du Conseil municipal de Chalon, dix conseillers socialistes ont envoyé leur démission.

— Un détournement dont le montant s'élève à un million, vient d'être découvert dans une banque bruxelloise.

— On vient de découvrir à l'hôpital militaire de Montélimar que, depuis 4 ans, des caporaux du 12^e d'infanterie, imitant la signature des médecins militaires pour toucher à l'entrepôt des bons de tabac pour les soldats malades.

— Les ouvriers du port de Naples ont proclamé la grève générale. Le trafic du port est paralysé.

— On redoute toujours à Berlin une grève générale de 400.000 mineurs allemands ; le 26 octobre aura lieu la réunion de la commission des 7 délégués représentants les ouvriers de Westphalie ; cette séance sera décisive.

MOTS DE LA FIN

Deux amis se retrouvent :

— Tu es marié... Eh bien ! ta belle-mère ? Ma belle mère ? une femme charmante, un cœur esquis, un dévouement parfait... Ah ! une vraie perle, celle-là.

— Tu as de la veine...

— En effet... Du reste je ne l'ai pas connue. La pauvre femme était morte quand j'ai épousé sa fille.

CHRONIQUE LOCALE

Frères Giffards

Notre information et notre rectification relatives au cas de l'ex-desservant de la paroisse de St-Remy (commune de Labastide-Marnhac), nous valent une protestation indignée du collaborateur qui, dans le *Quercinois*, signe C. Moy.

Dire « protestation indignée » est peut-être exagéré, à moins que C. Moy ne soit un ex-paroissien de l'abbé Cabanel.

Mais il n'en reste pas moins que notre information et notre rectification ont fait l'objet d'une tartine étourdissante dans le *Quercinois* de mardi.

Car C. Moy n'y va pas par quatre chemins; il nous renseigne tout de go sur l'état d'esprit des prêtres à notre égard: « D'après les lettres qui nous parviennent, écrit C. Moy, je vous « donne pour conseil de ne pas trop « vous livrer à ce genre d'exercice ». — (c'est-à-dire, annoncer que des prêtres ont jeté le froc), — « sinon il « pourrait très bien se faire qu'un de « ces prêtres, j'en connais, que vous « cherchez, vainement d'ailleurs, à « déconsidérer tous les jours, possédés « un poignet assez solide, pour vous « administrer, ce que vous n'aurez « pas volé: une belle paire de claques. »

Nous disions que C. Moy n'y allait pas par quatre chemins; les lignes ci-dessus le prouvent, sans prouver cependant que les menaces qu'elles contiennent soient jamais mises à exécution.

Au contraire!

Quoi qu'il en soit, C. Moy peut être très tranquille; s'il est des gens qui ont des figures à claques, nous n'en connaissons pas ici; et C. Moy qui garde soigneusement un anonymat que nous ne lui jalouons pas, pourra, quand il le voudra, le constater même s'il nous envoie quelque gas de séminaire à solide poignet.

L'épreuve est facile à tenter, n'est-ce pas? Cela ne dépend que des collaborateurs du *Quercinois*, qui en effet, depuis plusieurs jours ont des tendances belliqueuses.

Déjà dans le *Quercinois* du 11, Scalps parlait de « deux gifles »! aujourd'hui son camarade de rédaction C. Moy parle « d'une belle paire de claques »!

Frère Giffard aurait-il établi domicile au *Quercinois*?

Mais tout ceci, n'est-ce pas, ne tire pas à conséquence; il y a si loin des paroles à l'acte, surtout quand celui qui parle déguise sa voix et cache son visage!

Au surplus, à présent qu'au *Journal du Lot* nous sommes avertis, il ne nous serait pas désagréable de voir un vicaire ardent ou un frère frappeur sécularisé quelconque essayer son vigoureux et certainement très exercé « poignet » sur la peau d'un F... du *Journal du Lot*.

Nous nous offrons pour la première épreuve; mais quelle que soit l'issue de l'épreuve, C. Moy ne prouvera pas que l'abbé Cabanel n'a pas quitté la paroisse de St-Rémy.

LOUIS BONNET.

Compatriote

Notre compatriote M. Jouinot-Gambetta, chef d'escadron au 2^e cuirassiers officier d'ordonnance du ministre de la guerre, passe au 6^e chasseurs d'Afrique (service).

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir, que par décision ministérielle du 15 octobre 1906, notre compatriote M. Jouinot-Gambetta, chef d'escadron au 2^e cuirassiers, officier d'ordonnance du ministre de la guerre, est inscrit au tableau de concours pour la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Au 7^e

Par décision ministérielle du 17 octobre, M. Schmitt, lieutenant au 1^{er} étranger passe au 7^e régiment d'infanterie, à la suite. — Maintenu, détaché à l'école de guerre.

M. Leroy, lieutenant au 2^e étranger passe au 7^e d'infanterie, à la suite. — Maintenu, détaché à l'école de guerre.

Maire révoqué

Par décret présidentiel, M. Ayroles, maire de Bratenoux, précédemment suspendu de ses fonctions par arrêté préfectoral, est révoqué.

Bourse

Il est attribué une bourse de 900 fr. pour l'année scolaire 1906-1907 près la faculté de Toulouse, à M. Delbous (Georges-Léon-Camille), fils du sympathique instituteur public de Flaujac.

Brevet supérieur

Lundi et mardi ont eu lieu les épreuves écrites du brevet supérieur pour les jeunes filles.

Ont été déclarées admissibles :

Association régime

Mlles Balagayrie, Bessières, Delrieu, Planacassagne, St-Lary.

Nouveau régime

Mlles Cavalié, Constant, Flaujac, Vidal.

Ont été définitivement admises par ordre alphabétique, MM^{les} :

Bessières, du Collège de jeunes filles de Cahors.

Cavalié, de l'Ecole Normale d'institutrice.

Constant, de l'Ecole Normale d'institutrices.

Delmas, institutrice à Rouffilhac.

Flaujac, institutrice suppléante.

Planacassagne, du Collège de jeunes filles de Cahors.

St-Lary, de Villeneuve-sur-Lot.

Vidal, de l'Ecole Normale d'institutrices.

Avis aux viticulteurs

Le Préfet du Lot informe les propriétaires du département que l'admission tient à leur disposition des plants américains provenant de la pépinière départementale: les plants comprennent 30 000 boutures appartenant à diverses espèces.

LE COLONEL ROCA

La *France militaire* de ce jour publie les notes biographiques sur le colonel Roca, commandant le 7^e d'infanterie.

M. ROCA (Léon-Louis-Emmanuel) est né le 25 décembre 1852 à Iles-sur-Têt (Pyrénées-Orientales).

Il n'avait pas encore 18 ans quand il s'engagea, le 19 novembre 1870, au 8^e bataillon de chasseurs à pied. Ayant été reconnu admissible à Saint-Cyr, il fut promu sous-lieutenant à titre provisoire et passa au 23^e bataillon de marche de chasseurs à pied, qui fut créé le 21 décembre 1870. Ce bataillon fit partie de la 2^e armée de la Loire, prit part aux combats d'Écomoy et de Laval (1871), ainsi qu'à toutes les opérations contre la Commune, du 3 mars au 28 mai 1871.

Maintenu sous-lieutenant au mo-

ment de son entrée à Saint-Cyr (1^{er} septembre 1871), M. Roca quitta cette Ecole le 1^{er} octobre 1872 pour servir au 111^e régiment d'infanterie. Promu lieutenant sur place, le 7 novembre 1874, cet officier resta au 111^e jusqu'au 2 mai 1881, date à laquelle on le nomma capitaine au 121^e. Il passa au 141^e au mois de juillet 1884. et y exerça les fonctions d'adjudant-major du mois d'avril 1886 au mois d'août 1889.

Chef de bataillon au 58^e d'infanterie, le 22 mars 1893, M. Roca fut détaché de ce régiment au mois de décembre suivant, pour être employé à la direction de l'infanterie du ministère de la guerre (2^e Bureau; Instruction, Ecoles).

C'est à l'administration centrale de la guerre qu'il reçut la décoration de chevalier de la Légion d'honneur, des mains du ministre de la guerre, à l'occasion du 1^{er} janvier 1895 (décret du 26 décembre 1894).

Lieutenant-colonel le 30 décembre 1899, M. Roca fut affecté au 55^e régiment d'infanterie. En 1901, il passa au 112^e et, l'année suivante, au 153^e. Il a été nommé colonel du 7^e régiment d'infanterie le 24 juin 1906.

Postes et Télégraphes

Le 27 novembre à 2 heures du soir, il sera procédé en séance publique, rue des Cadourques, à l'adjudication de l'entreprise du transport de dépêches à exécuter à pied, de Lalbenque-gare à Fontanes.

Ce service aura lieu aux heures suivantes:

Départ de Fontanes à 5 h. 25 soir.

arrivée à Lalbenque-gare, 6 h. 45 soir.

Départ de Lalbenque-gare à 6 h. 15 soir.

De retour à Fontanes, à 7 h. du soir.

Tribunal correctionnel

Alphonse Belin, 32 ans, sans domicile fixe, est condamné à huit jours de prison. Quarante-huit heures de la même peine sont infligés pour mendicité à un autre vagabond, Antoine Lescure, terrassier, âgé de 38 ans.

— Un garçon boucher, âgé de 25 ans, Paul Jarguel, au service de M^{me} veuve Amat, est inculpé de vol au préjudice de sa patronne. Celle-ci lui aurait confié une somme de 345 francs, devant servir à payer un boeuf qu'elle avait acheté à un propriétaire de Flaujac. Au lieu d'aller remettre cet argent, Paul Jarguel disparut sous le commode prétexte d'aller chercher du travail à Sainte-Etienne. Des témoins sont entendus qui viennent établir les faits ci-dessus. Le garçon boucher est condamné à un mois de prison.

— Une condamnation sévère vient ensuite frapper Justin Malmont, âgé de 29 ans, boulanger à Lalbenque. Malmont comparait sous la double inculpation d'avoir fréquemment et brutalement frappé sa femme et outrage les gendarmes, auxquels cette dernière était allée porter plainte.

M. Lacaze défend l'inculpé avec beaucoup d'habileté. Malmont est condamné à deux mois de prison, mais bénéficie de la loi Bérenger.

— Quinze jours de prison sont infligés aux nommé Hippolyte Himbert, de Saint-Cernin, âgé de 65 ans, dont le casier judiciaire est fleuri d'une jolie lot de condamnations. Cette fois, Himbert avait volé des canards.

— Un chasseur de Saint-Pierre-Lafeuille, Paul Grimal, est condamné à 50 francs d'amende pour avoir blessé d'un coup de fusil, involontairement s'entend, un malheureux qui ne s'attendait guère à être pris pour un vulgaire lapin.

— Mon argenterie fait son salut, disaient le docteur. Ces belles actions, tôt ou tard découvertes et toujours accompagnées d'encouragements spirituels, s'accomplissent avec une naïveté sublime. Cette vie était d'autant plus méritoire, que l'abbé Chaperon possédait une érudition aussi vaste que variée et de précieuses facultés. Chez lui, la finesse et la grâce, inséparables compagnes de la simplicité, rehaussaient une élocution digne d'un prélat. Ses manières, son caractère et ses mœurs donnaient à son commerce la saveur exquise de tout ce qui, dans l'intelligence, est à la fois spirituel et candide. Ami de la plaisanterie, il n'était jamais prêtre dans son salon. Jusqu'à l'arrivée du docteur Minoret, le bonhomme laissait ses lumières sous le boisseau sans regret; mais peut-être lui fut-il de lui les utiliser. Riche d'une assez belle bibliothèque et de deux mille livres de rente quand il vint à

— Le tribunal inflige ensuite 25 francs d'amende, pour chasse sans permis, et 50 francs d'amende à un braconnier, pour délit de pêche nocturne avec engins, prohibés.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier:

Paris, 24 octobre, 1 h. 10 s.

Le ministère du Travail

MM. Clemenceau, Caillaux, Briand, Doumergue, Viviani ont conféré dans la matinée au ministère de l'intérieur pour préparer le projet de décret organisant définitivement les attributions du nouveau Ministère du Travail.

Ce projet sera soumis au Conseil de Cabinet dans la soirée: une demande de crédit sera faite au Parlement pour ce nouveau ministère aussitôt la rentrée des Chambres.

Télégrammes reçus aujourd'hui:

Paris, 25 octobre, 1 h. 15 s.

Le Ministère

M. Clemenceau s'est entretenu dans la matinée avec M. Dubost, président du Sénat, M. Brisson, président de la Chambre relativement à la date de reprise réelle des travaux parlementaires.

MM. Viviani et Clemenceau ont conféré dans la matinée au sujet de l'organisation du ministère du travail.

MM. Thomson, Caillaux, ont délibéré dans la matinée au sujet des constructions navales à effectuer leur; délibération sera communiquée au Conseil de Cabinet dans la soirée.

La Triple

Les journaux de Londres assurent que les gouvernements Italien et allemand ont décidé de renouveler la Triple pour 6 ans.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Catus

Fête patronale. — Sous le patronage de la municipalité, les jeunes gens de la classe ont organisé la fête traditionnelle dite de la Saint-Astide, d'une façon tout exceptionnelle pour dimanche et lundi prochains 28 et 29 octobre.

De nombreux jeux primés, un bal magnifique que l'on tiendra sous la halle très artistement décorée, de nombreuses exhibitions agrémeront les visiteurs nombreux qui ne manqueront pas d'y venir comme par le passé.

Notons surtout un superbe feu d'artifice, offert par la municipalité, qui sera tiré dimanche au soir dans le lieu si bien choisi dit la grande Vernière. Un ballon est réservé pour lundi après les jeux.

Un accueil cordial sera fait aux visiteurs qui emporteront de cette fête le meilleur souvenir.

Foire du 22 octobre. — Cette réunion a été très importante. Les divers champs de foire, fort bien approvisionnés, ont été très animés notamment celui des bœufs. Là, si les cours n'ont pas été comme ceux de jadis, les affaires y ont

été considérables tant sur les bœufs de boucherie que sur ceux de travail.

Mercuriale: Bœufs gras, 28 à 30 fr. les 50 kilos; moutons gras, 0 fr. 70 le kilo; porc gras, 0 fr. 45 (poids vif) le 1/2 kilo.

Sous la halle; les 80 lit. valaient: blé de semence, 18 francs; blé de consommation, 16 à 17 francs; maïs, 12 francs; pomme de terre, 4 francs; avoine, 8 à 9 francs.

Au marché aux noix, l'hectolitre a valu: 16 à 18 francs selon qualité.

Au marché aux volailles, bien fourni le 1/2 kilo s'est payé: volailles grasses, 0,60 à 0,65; canards gras, 0,60; lapins, 0,40.

Les œufs ont valu 1 fr. 10 la douzaine.

Le gibier se vendait la pièce: lièvre, 5 à 6 francs; perdreaux 1 fr. 10; lapins, 1 franc.

Un assortiment considérable d'œies emcombrait ce marché et se sont payées 10 à 13 fr. la paire: la vente y a été active.

Quant aux autres marchés ils ont été à l'avenant.

Aucun accident ni fait particulier n'est à signaler.

Saint-Géry

Statuts du comité républicain radical. — Article 1^{er}. — Les statuts du Comité central de la rue de Valois sont, en principe, adoptés, comme statuts du Comité cantonal de St-Géry.

Art II. — Le Comité se compose des délégués de Comités communaux à raison de un délégué par dix membres du Comité communal ou fraction de dix, avec un minimum de trois délégués par commune.

Art III. — Le Conseiller général et le Conseiller d'arrondissement sont admis aux réunions sur convocation ou avec autorisation du Président; ils n'ont que voix consultative.

Art IV. — Une liste nominative des membres du Comité est fidèlement tenue au courant par le secrétaire; au mois de janvier, les Comités communaux lui fournissent les noms de leurs délégués nommés pour un an.

Chaque membre est muni d'une carte individuelle signée du Président (et du Secrétaire); nul n'est admis aux réunions que sur présentation de cette carte.

Art V. — Les réunions sont: 1^o ordinaires; elles ont lieu le dimanche, une fois par trimestre, à la date fixée par le Président et sur convocation faite, au moins, huit jours à l'avance.

2^o extraordinaires, motivées par des circonstances spéciales et urgentes; elles ont lieu, comme les précédentes, sur convocation du Président et à la date fixée par lui.

Les convocations sont adressées aux délégués des comités communaux et au secrétaire de ces comités.

Art VII. — S'ils le jugent utile, les membres formant le bureau du Comité, peuvent organiser des réunions publiques dans telles communes du canton où elles sont plus nécessaires et avec l'assentiment du Comité communal.

Art VII. — Tous les ans, à la première réunion il est procédé à l'élection d'un Président, d'un Vice-Président et secrétaire trésorier.

Le Président et le Vice-président ne peuvent être réélus immédiatement; ils peuvent l'être un an après leur sortie; le Secrétaire-trésorier est toujours rééligible.

Art VIII. — Le prix de la cotisation annuelle est fixé à 0 fr. 50 par délégué; le montant en est versé par le Trésorier des Comités communaux au Trésorier du Comité cantonal; ce versement est rigoureusement fait à la réunion de janvier; les Comités communaux négligents sont, de droit, exclus du Comité cantonal.

Art IX. — Les délégués au comité

d'arrondissement sont pris sur les listes proposées par les comités communaux; chaque commune doit être représentée.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

Le Comité radical démocratique de Bretenoux a envoyé à M. Bécays, député, l'adresse suivante:

Le Comité radical démocratique de Bretenoux, heureux du brillant résultat des élections, a l'honneur d'envoyer à son député M. Bécays, ses plus chaudes et plus sincères félicitations et lui adresse avec ses hommages respectueux l'assurance de son entier dévouement.

Pour le Comité:

Le Président,
MASFRAND.

Figeac

Ordre des avocats. — Voici le tableau de l'ordre des avocats de l'arrondissement de Figeac, pour l'année judiciaire 1906 1907: bâtonnier, M^e Carbone; secrétaire, M^e Fontanges; M^e Pauliac, Bécays, Pérès, Leygonie, Raysac, Laguerre, Casaubon, Puel, Dusser, Born.

Prison. — Par arrêté de M. le ministre de l'intérieur, M. Bernard, gardien commis greffier à la maison centrale de Melun, est nommé gardien chef à la prison de Figeac, en remplacement de M. Chatauneuf, admis à la retraite.

Classe 1906. — Les jeunes gens appelés à faire partie de la classe 1906 doivent, conformément à l'article 40 de la loi du 21 mars 1906, se faire inscrire dans le plus bref délai à la mairie, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de leurs parents ou de leur tuteur.

Saint-Céré

Succès scolaires. — Aux examens du certificat d'études primaires, supérieures, M. Barel, élève de notre école primaire supérieure, a été définitivement reçu.

Quatre élèves de la même école ont également été reçus aux derniers examens du brevet élémentaire; ce sont: MM^{les} Borie, Doumazou, Poujardé et Cuguel. Nous félicitons les lauréats et leurs maîtres.

Nous rappelons que pendant l'année scolaire écoulée notre école a enregistré 28 succès; 2 de ses élèves ont été reçus au certificat d'études primaires supérieurs, 19 au brevet élémentaire, 2 aux bourses, 4 aux écoles normales de Cahors, Tulle et Bordeaux, 1 au surnumériat des postes et télégraphes.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Cambricoleurs. — Ces jours derniers, des malfaiteurs se sont introduits, en fracturant la porte, dans l'église de Fraysinet-le-Gourdonnais et ont mis l'intérieur de l'édifice sans dessus dessous, fracturant les troncs et les armoires. Finalement, ils se sont retirés en emportant la somme de trente centimes trouvés dans un tronc.

Comme on le voit, les voleurs ont été volés cette fois.

Les auteurs de ce vol, qui dénote une rare audace, sont inconnus.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de cette localité.

Thégra

Homicide involontaire. — Dans la journée de lundi, vers deux heures du soir, le sieur Antoine Tartayré domicilié à Fallière commune de Thégra, a involontairement donné la mort à sa femme dans les circonstances suivantes :

trait toujours vêtu de gros bas en laine noire tricotés par sa gouvernante et cheveux entièrement blancs, tant il éprouvait vivement les maux d'autrui, tant aussi les événements de la Révolution avaient agi sur lui. Deux fois incarcéré pour deux refus de serments, deux fois, selon son expression, il avait dit son *In manus*. Il était de moyenne taille, ni gras ni maigre. Son visage, très ridé, très creusé, sans couleur, occupait tout d'abord le regard par la tranquillité profonde des lignes et par la pureté des contours, qui semblaient borbés de lumière. Le visage d'un homme chaste à je ne sais quoi de radieux. Des yeux bruns, à prunelle vive, animaient ce visage irrégulier surmonté d'un front vaste. Son regard exerçait un empire explicable par une douceur qui n'excluait pas la force. Les arcs de ses yeux formaient comme deux voûtes ombragées de gros sourcils grisonnants qui ne faisaient point peur. Comme il avait perdu beaucoup de ses dents, sa bouche était déformée, et ses joues entraînaient; mais cette destruction ne manquait pas de grâce, et ces rides pleines d'aménité semblaient vous sourire. Sans être gouteux, il avait les pieds si sensibles, il marchait si difficilement, qu'il gardait des souliers en veau d'Orléans par toutes les saisons. Il trouvait la mode des pantalons peu convenable pour un prêtre, et se mon-

trait toujours vêtu de gros bas en laine noire tricotés par sa gouvernante et cheveux entièrement blancs, tant il éprouvait vivement les maux d'autrui, tant aussi les événements de la Révolution avaient agi sur lui. Deux fois incarcéré pour deux refus de serments, deux fois, selon son expression, il avait dit son *In manus*. Il était de moyenne taille, ni gras ni maigre. Son visage, très ridé, très creusé, sans couleur, occupait tout d'abord le regard par la tranquillité profonde des lignes et par la pureté des contours, qui semblaient borbés de lumière. Le visage d'un homme chaste à je ne sais quoi de radieux. Des yeux bruns, à prunelle vive, animaient ce visage irrégulier surmonté d'un front vaste. Son regard exerçait un empire explicable par une douceur qui n'excluait pas la force. Les arcs de ses yeux formaient comme deux voûtes ombragées de gros sourcils grisonnants qui ne faisaient point peur. Comme il avait perdu beaucoup de ses dents, sa bouche était déformée, et ses joues entraînaient; mais cette destruction ne manquait pas de grâce, et ces rides pleines d'aménité semblaient vous sourire. Sans être gouteux, il avait les pieds si sensibles, il marchait si difficilement, qu'il gardait des souliers en veau d'Orléans par toutes les saisons. Il trouvait la mode des pantalons peu convenable pour un prêtre, et se mon-

(A suivre)

URSULE MIROUËT

Par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

LES HÉRITIERS ALARMÉS

Quel plaisir goûte-t-on d'adresser des mots piquants à quelqu'un qui ne les sent pas? Le médecin et le prêtre avaient trop de bon goût, ils avaient trop vu la bonne compagnie pour ne pas en pratiquer les préceptes: ils purent alors se faire cette petite guerre si nécessaire à la conversation. Ils haïssaient l'un et l'autre leurs opinions; mais ils estimaient leurs caractères. Si de semblables contrastes, si de telles sympathies ne sont pas les éléments de la vie intime, ne faudrait-il pas désespérer de la société, qui, surtout en France, exige un antagonisme quelconque? C'est du choc des caractères et non de la lutte des idées, que naissent les antipathies. L'abbé Chaperon fut donc le premier ami du docteur à Nemours. Cet ecclésiastique, alors âgé de soixante ans, était curé de Nemours depuis le rétablissement du culte catholique. Par attachement pour son troupeau, il avait refusé le vicariat

du diocèse. Siles indifférents en matière de religion lui en savaient gré, les fidèles l'en aimaient davantage. Ainsi vénéré de ses ouailles, estimé par la population, le curé faisait le bien sans s'enquérir des opinions religieuses des malheureux. Son presbytère, à peine garni du mobilier nécessaire aux plus stricts besoins de la vie, était froid et dénué comme le logis d'un avare. L'avare et la charité se trahissent par des effets semblables: la charité ne se fait-elle pas dans le ciel le trésor que se fait l'avare sur la terre?

L'abbé Chaperon disputait avec sa servante sur sa dépense avec plus de rigueur que Gobseck avec la sienne, si toutefois ce fameux juif a jamais eu de servante. Le bon prêtre vendait souvent les boucles d'argent de ses souliers et de sa culotte pour en donner le prix à des pauvres qui le surprenaient sans le sou. En le voyant sortir de son église, les oreilles de sa culotte nouées dans les boutonnières, les dévotés de la ville allaient alors chercher les boucles du curé chez l'orloger-bijoutier de Nemours, et grondaient leur pasteur en les lui rapportant. Il ne s'achetait jamais de linge ni d'habits, et portait ses vêtements jusqu'à ce qu'ils ne fussent plus de mise. Son linge épais de reprises lui marquait la peau comme un cilice. Madame de Portendière ou de bonnes âmes s'entendaient alors avec la

gouvernante pour lui remplacer, pendant son sommeil, le linge ou les habits vieux par des neufs, et le curé ne s'apercevait pas toujours immédiatement de l'échange. Il mangeait chez lui dans l'étain et avec des couverts de fer battu. Quand il recevait ses desservants et les curés aux jours de solennité, qui sont une charge pour les curés de canton, il empruntait l'argenterie et le linge de table de son ami l'athée.

— Mon argenterie fait son salut, disaient le docteur. Ces belles actions, tôt ou tard découvertes et toujours accompagnées d'encouragements spirituels, s'accomplissent avec une naïveté sublime. Cette vie était d'autant plus méritoire, que l'abbé Chaperon possédait une érudition aussi vaste que variée et de précieuses facultés. Chez lui, la finesse et la grâce, inséparables compagnes de la simplicité, rehaussaient une élocution digne d'un prélat. Ses manières, son caractère et ses mœurs donnaient à son commerce la saveur exquise de tout ce qui, dans l'intelligence, est à la fois spirituel et candide. Ami de la plaisanterie, il n'était jamais prêtre dans son salon. Jusqu'à l'arrivée du docteur Minoret, le bonhomme laissait ses lumières sous le boisseau sans regret; mais peut-être lui fut-il de lui les utiliser. Riche d'une assez belle bibliothèque et de deux mille livres de rente quand il vint à

Nemours, le curé ne possédait plus en 1829 que les revenus de sa cure, presque entièrement distribués chaque année. D'excellent conseil dans les affaires délicates ou dans les malheurs, plus d'une personne qui n'allait point à l'église y cherchait des consolations, allait au presbytère y chercher des avis. Pour achever se portait moral, il suffirait d'une petite anecdote. Des paysans, rarement il est vrai, mais enfin de mauvaises gens se disaient poursuivis ou se faisaient poursuivre fictivement pour stimuler la bienfaisance de l'abbé Chaperon. Ils trompaient leurs femmes, qui, voyant leur maison menacée d'expropriation et leurs vaches saisies, trompaient par leurs innocentes larmes le pauvre curé, qui leur trouvait les sept ou huit cents francs demandés, avec lesquels le paysan achetait un lopin de terre. Quand de pieux personnages, des fabriciens, démontraient la fraude à l'abbé Chaperon, en le priant de les consulter pour ne pas être victime de la cupidité, il leur dit :

— Peut-être ces gens là auraient-ils commis quelque chose de blâmable pour avoir leur arpent de terre, et n'est-ce pas encore faire le bien que d'empêcher le mal ?

On aimera peut-être à trouver ici l'esquisse de cette figure, remarquable en ce que les sciences et les lettres avaient passé dans ce cœur et dans cette

À la suite d'une violente discussion survenue au moment où les époux se mettaient à table, M^{me} Tartayré s'était retirée dans un coin de la cuisine où elle mangeait sa soupe debout, tenant l'assiette à la main. Tartayré, toujours très surexcité, s'étant avancé de sa femme, après échange de quelques propos violents, d'un geste brusque, donnant un coup de poing, sous l'assiette, l'a envoyée complètement brisée à la figure de son épouse, et un des morceaux de l'assiette a touché si malheureusement M^{me} Tartayré à la tempe gauche, que l'artère a été tranchée et qu'à la suite de la grande hémorragie, la mort est survenue après plusieurs heures de souffrances.

Le parquet de Gourdon, mandé par dépêche, est arrivé à pour procéder à l'enquête.

Chez nos voisins
Lot-et-Garonne
FUMEL

Tapage Nocturne

La tranquillité semblait exister à Fumel. Erreur. Le vin nouveau très abondant cette année, provoque paraît-il dans certaines cervelles des éclats qui pour être sonores n'en troublent que mieux le repos des paisibles habitants.

Tout un quartier de Fumel, fut hier au soir réveillé en sursaut. On crut aux revenants qui il y a quelques années, avaient hanté ces parages. Il n'en était rien.

Quelques poivrots dont personne ne voudrait envier la gaité, épuisèrent le vocabulaire des ignorants, de tout ce qu'il pouvait renfermer de saletés et de grossièretés.

Nous savons que la police a bien voulu faire une enquête, nous voudrions également qu'elle réussisse à priver ce quartier de pareilles soirées, sinon les enfants en apprendront de belles, et les habitants, pour sortir, seront obligés de prendre une trique.

La Pipe

L'histoire est courue.

J'étais à la frairie de Duravel. Elle fut magnifique. Le lendemain j'assistais à la foire. Ce fut superbe.

Étant prévenue que j'avais quelque part une vieille parente, qui passait son temps à rouler des cigarettes parce qu'elle n'avait pas de pipe, j'eus moi la bonne et généreuse idée de lui en acheter une.

Mon présent fut très mal reçu, puisqu'elle m'avoua que n'ayant plus de tabac, elle n'avait par conséquent plus besoin de pipe.

Heureusement la pipe se trouvait être en sucre, la pauvre a été bouffée avant d'être culottée.

Ce Saint-Bilarion n'en fera jamais commettre d'autres.

ISOLINE.

Marché du 23 octobre

Voici les principaux cours pratiqués : Noix, apport 15 hectolitres, de 19 à 22 fr.; châtaignes, apport 250 hectolitres, de 9 à 11 fr., le tout l'hectolitre.

Volaille. — Poules, de 5 à 6 francs; poulets, de 4 à 5 francs; pigeons, de 1 fr. 50 à 2 francs; canards, de 4 fr. 50 à 5 francs, le tout la paire.

Les œufs, 1 fr. 10 la douzaine; lapins domestiques, de 1 fr. 75 à 2 fr. 25 la paire.

Poisson du Lot, 1 fr. 20 le kilo; anguilles, de 1 fr. 75 à 2 fr. le kilo.

Primeurs. — Raisins de table, 0 fr. 35 le kilogramme.

Gibier. — Lièvres, de 5 à 6 francs; lapins de garenne, de 1 fr. 50 à 2 francs; perdreaux, de 1 fr. 50 à 2 francs; palombes, de 1 franc à 1 fr. 25, le tout la pièce; allouettes, 1 fr. 50 la douzaine.

Merceriaire. — Le marché aux grains était à peu près dénué; quelques rares achats y ont été effectués sur échantillon.

LIBOS

Musique. — La société musicale « Les Amis-Réunis » de Monsempren-Libos se fera entendre dimanche prochain 28 octobre, de trois à quatre heures, sur la grande place de Libos, et exécutera le programme suivant, sous la direction de M. L. Sarrat :

Les Cadets de Russie, allégre (Sellenick); Thérèse, grande valse (Carl Faust); Une soirée près du Lac, mazurka pour saxophone soprano (Leroux); Les Huguenots, sélection (Meyerbeer); Le Piston, pas redoublé (Bouchel).

MONFLANQUIN

Foire renvoyée. — La foire du premier lundi de novembre coïncidant cette année avec la fête de la Toussaint, aura lieu le jeudi 8 novembre.

Le marché du 1^{er} novembre se tiendra le 31 octobre.

MARCHÉS AUX PRUNES

Miramont (Lot-et-Garonne), 23 octobre. — Malgré la saison avancée, de 800 à 1.000 quintaux avaient été apportés sur notre marché. Une hausse sensible sur les petits fruits a été constatée sur les marchés précédents. Voici les cours pratiqués : Les 40-4 fruits au demi-kilo de 60 à 65 fr.; les 50-55, de 45 à 50 fr.;

les 60-64, de 38 à 40 fr.; les 70-74, de 34 à 36 fr.; les 80-84, de 28 à 32 fr. ; les 90-94, de 24 à 27 fr.; les 100-104, de 18 à 20 fr.; les 110-114, de 13 à 16 fr.; les 120-124, de 10 à 12 fr.; menu fretin, de 6 à 8 fr., le tout les 50 kilos.

Cancon (Lot-et-Garonne), 23 octobre. — Apport de 900 quintaux environ. Cours pratiqués : Les 30-4 fruits au demi-kilo, de 88 à 90 fr.; les 40-4, de 65 à 68 fr.; les 50-4, de 47 à 49 fr.; les 60-4, de 39 à 41 fr.; les 70-4, de 34 à 35 fr.; les 80-4, de 28 à 31 fr.; les 90-4, de 24 à 26 fr.; les 100-4, de 17 à 20 fr.; les 110-4, de 15 à 16 fr.; les 120-4, de 11 à 13 fr.; menu fretin, de 8 à 10 fr., le tout les 50 kilos.

Castillonnes (Lot-et-Garonne), 24 octobre. — Apport 800 quintaux environ, tout rapidement vendu aux cours suivants : Les 40-45 fruits au demi kilo, de 60 à 62 francs; les 50-55, de 47 à 50 francs; les 60-65, de 39 à 40 francs; les 70-75, de 34 à 35 francs; les 80-85, de 30 à 32 francs; les 90-95, de 26 à 27 francs; les 100-105, de 21 à 23 francs; les 110-115, de 17 à 19 francs; les 120-125, de 15 à 16 francs; les 130, de 12 à 13 francs; menu fretin, de 7 à 11 francs, le tout les 50 kilos.

Castillonnes, 23 octobre. — Les apports à notre marché de ce jour s'élevaient à 1.000 quintaux qui se sont vendus au prix suivant :

Les 40/4, 50 fr.; 50/4, 42 fr.; 60/4, 38 fr.; 62/4, 32 fr.; 80/4, 30 fr.; 90/4, 34 fr.; 100/4, 18 fr.; 110/4, 16 fr.

Duras 23 octobre. — Notre marché aux prunes du lundi 22 octobre a été très bien approvisionné. Vente très rapide avec légère hausse sur le petit fruit. Apport 1.000 à 1.200 quintaux. Voici les cours pratiqués :

Les 40/45 fruits au demi-kilo 60 à 65 fr.; 50/55, de 46 à 50 fr.; 60/65 de 38 à 39 fr.; 70/75, de 34 à 34 fr.; 80/85, de 29 à 31 fr.; 90/95, de 24 à 25 fr.; 100/105, de 19 à 20 fr. 110/115, de 14 à 16 fr. Fretin, de 8 à 10 fr. le tout les 50 kilos.

Chronique agricole

La récolte mondiale des Céréales en 1906

Le ministre de l'agriculture hongrois vient de publier un rapport comparatif sur la récolte mondiale. Il y fait des observations intéressantes. L'agriculture de la République Argentine a pris un développement considérable. Le Canada est en voie de progression, plus lente cependant.

Les Etats-Unis d'Amérique ont subi un recul au cours des dernières années, mais ils regagnent le terrain perdu, grâce à une récolte excellente.

Dans tous les pays européens la récolte a été satisfaisante, à l'exception de la Russie.

Le résultat de la récolte du monde entier s'est accru de 81.373.000 quintaux métriques. En 1905, elle a été de 3.079 millions, en 1906 de 3,160 millions.

Résultats probables en millions de quintaux métriques :

	1906	1905
Blé...	949	926,29
Seigle...	382,86	394,47
Orge...	314,84	307,23
Avoine...	526,86	533,55
Mais...	956,72	917,37
Totaux	3.130,28	3.078,91

Voici en millions de quintaux métriques, les indications des besoins probables du monde, en ce qui concerne les céréales :

	1906-1907
Besoins en blé...	923,26
Besoins en seigle...	404,46
Besoins en orge...	317,84
Besoins en maïs...	952,53
Besoins en avoine...	536,85
Total	3.134,94

Il résulte de ces tableaux que le rendement du blé et du maïs donnera un excédent, tandis que les besoins en orge, seigle et avoine ne seront pas couverts.

L'ÉLECTRICITÉ EN AGRICULTURE

Parmi les concours ouverts en 1906 par la Société des Agriculteurs de France, celui institué par la section de génie rural pour un prix agronomique à décerner en 1907 nous est signalé d'une manière spéciale. En voici le programme :

« Un prix agronomique, consistant en un objet d'art, sera décerné, durant la prochaine session de la Société en 1907, à l'auteur de l'étude la mieux conçue, qui lui sera présentée sur la question de la production, du transport et de la distribution de l'énergie et de la lumière dans les exploitations rurales au moyen de l'électricité.

Ce travail devra viser la création ou l'utilisation d'une usine centrale, mue par une chute d'eau ou un autre moteur quelconque, annexe ou non d'une usine existante; cette usine produisant, au besoin, l'électricité nécessaire pour transmettre la force et la lumière dans les exploitations rurales avoisinantes.

Cette étude devra être appuyée sur des exemples tirés d'installations déjà existantes et, autant que possible, elle devra viser une application bien déterminée à créer. Dans ce cas, elle en présentera, dans la mesure du possible, les avantages et les difficul-

tés, elle indiquera les prix d'installation et d'exploitation en les mettant en comparaison avec les dépenses des installations antérieures qu'elle serait destinée à remplacer.

Les mémoires devront être adressés au siège de la Société au plus tard le 31 décembre 1906.

Le problème posé dans ce concours peut être considéré comme résolu au point de vue purement technique; c'est surtout son adaptation pratique, sous le rapport économique, qui doit être aujourd'hui recherchée. La solution, qui varierait évidemment suivant les situations, mais qui porterait la force à bon marché dans les plus petites exploitations, mérite toute l'attention des ingénieurs et des électriciens.

Bibliographie

Oiseaux de passage

On s'occupe beaucoup, depuis le crime d'Interlaken, des étudiants russes. M. d'Haussonville, de l'Académie française, raconte, dans les *Annales*, la visite que lui fit dernièrement une de ces étranges filles qui viennent achever leur instruction à Paris :

Je cherchais à lui témoigner quelque sympathie. Je lui demandai quelle orientation elle entendait donner à sa vie.

— Je veux, me répondit-elle, me dévouer à la cause de l'humanité.

— Comment ?

— En répandant des idées justes.

Je ne m'aventurai pas à lui demander quelles étaient les idées justes qu'elle voulait répandre, car nous serions probablement entrés en discussion, et c'était, précisément, ce que je voulais éviter. Doucement, j'essayai de lui dire que c'était là un projet bien vague et d'une réalisation bien difficile : que la vie d'une femme seule, loin de son pays, était bien triste et qu'il serait peut-être plus sage à elle de retourner en Russie, où sa famille était prête à la recevoir, et de chercher à faire modestement un peu de bien dans son milieu naturel. Mais ces conseils, un peu terre à terre, je les reconnais, n'eurent aucune prise sur elle.

— Je ne veux pas, me dit-elle avoir travaillé en vain.

Et j'eus l'impression que sous sa frêle enveloppe et ses manières douces, se cachait une volonté indomptable. Cependant, je poursuivis :

— Et ce que vous n'avez pas vu heures de tristesse et de découragement ?

— Sans doute, comme tout le monde ; mais dans ces moments-là, il y a une pensée qui me console toujours.

— Laquelle ?

— Celle de la mort, qui met fin à tout.

A cette fièvre et douloureuse réponse, je n'essayai pas de répliquer, car je ne voulais pas plus entamer une discussion philosophique qu'une controverse sociale ; mais cette ardeur triste et désintéressée m'inspira un grand respect, et quand le petit oiseau noir, qui s'était un instant posé devant moi, eut repris son essor, j'eus le sentiment qu'il pouvait se tromper de direction, mais qu'il volerait toujours très haut.

Comte D'AUSSONVILLE,
de l'Académie Française.

LES ALMANACHS POUR 1907

L'Almanach est l'ami entendu à jour fixe, le conseiller de la famille, une sorte d'encyclopédie portative et sans prétention. La maison Plon vient de mettre en vente une série de ces petits livres, qui forment souvent le fond de la bibliothèque aux champs. Il y en a pour tous et pour toutes.

Honneur aux aînés ! Signalons en première ligne le *Liégeois*, qui, sous son aspect traditionnel et fruste à dessin, actualise la science des Nostradamus et des Mathieu Lénberg. Le *Mathieu de la Drôme* traite la question qui revient fatalement au début des conversations quotidiennes : quel temps fera-t-il ? Deux éditions, à 0 fr. 30 et à 0 fr. 50 centimes, le rendent abordable aux plus pauvres bourses. L'*Annuaire Mathieu de la Drôme*, après les pronostics du temps, donne une revue pittoresque et mouvementée des faits saillants, du mouvement maritime de l'année écoulée avec un choix d'historiettes empruntées aux meilleurs auteurs.

Citer l'*Almanach du Savoir-Vivre*, c'est évoquer le nom de la comtesse de Bassanville, arbitre reconnu de la grâce et du tact mondain. Aux ménagères est dédié l'*Almanach de la Bonne Cuisinière et de la Maîtresse de maison*. La *Société des Agriculteurs de France* publie aussi chez Plon son almanach, dont le prix est juste en rapport avec les ressources légendaires du Juif errant, et où sont condensés, avec une louable concision, les résultats notables qui intéressent l'exploitation du sol.

Enfin, l'*Almanach des Foires chevalines* est le guide indispensable de tous ceux qui, par goût ou par métier, se préoccupent de l'élevage et de la mise en service du cheval français.

Ardennes motocyclistes, Evian, Juvisy, Grand Prix Peugeot, le Bol d'Or, etc. — Mode. — Théâtres. — Bibliographie.

Rédaction et administration : 81, avenue de l'Opéra, Paris.

En vente partout, 1 fr. 50 le n^o.

LES ALMANACHS POUR 1907

AUX VIOLONISTES

Le *Violon* journal mensuel de musique classique et moderne pour violon seul, poursuit, avec son 4^e numéro qui vient de paraître, la série des succès qu'ont obtenus ses précédents numéros.

Le numéro d'octobre contient :

C. M. Weber, Obéron, *barcarolle*. — Schubert, Sérénade. — Dandry, La Pauvre Mie, *romance*. — Lulli, Marche de Turenne. — Dussek, *Matinée, rondo*. — V. Delrio, A une rose, *valse*. — Alex. Michel, Marche de nuit.

Le numéro 0,30 centimes est en vente chez tous les marchands de journaux et libraires.

L'abonnement ne coûte rien, étant remboursé par une prime de deux morceaux pour piano et violon, piano seul ou piano et chant, à choisir dans une liste insérée dans le *Violon*.

Pour être abonnés pendant 1 an, il suffit d'envoyer **3,50-0,25** par frais d'envoi de la prime, soit **3,75** en un mandat poste à M. l'Administrateur du *Violon*, 5, rue de la Banque, Paris, (2^e).

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n^o 1744, du 27 Octobre 1906.

L'alimentation d'eau de New-York, par Pierre de Maréchal. — Le sauvetage de l'épave de « Montagu », par Will Darville. Le Métropolitain de Paris, par E. de Loysselles. — Etudes sur les alliages, par A. H. Le moter à la ferme, par Henry Bongours. Les turbo-alternateurs à l'usine d'électricité de Saint-Denis (Seine), par J. Laffargue. — Académie des sciences, séance du 22 octobre 1906, par Ch. de Villadeuil. — Une oreille musicale extraordinaire, par D. B.

Ce numéro contient 21 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LES ŒUVRES COMPLÈTES D'Alfred de Musset à 50 centimes le volume.

Un souper chez Rachel, l'ouvrage célèbre de Musset paraît aujourd'hui, délicieusement illustré, dans les *Éditions parisiennes*. Le succès sans précédent obtenu par cette publication prouve qu'elle répondait à un besoin urgent. Le public a définitivement adopté ces coquets volumes si commodes et d'un prix si minime.

La Vie Heureuse

La ravissante boucle de ceinture, rehaussée d'un émail d'art sur argent, offerte en remboursement d'un an d'abonnement à la *Vie Heureuse* et la *Mode Pratique* réunies, constitue le bijou le plus en vogue de la saison.

Pour la recevoir franco par la poste, il suffit d'envoyer à la librairie Hachette et Cie le montant du renouvellement de l'abonnement à ces deux Revues, plus 2 fr. 50 pour frais d'envoi et de manutention.

Abonnements : Paris et Départements : 7 fr. ; Étranger, 9 fr. — Le N^o, 50 centimes.

Abonnez-vous à SELECTA

Le plus beau Journal du Monde, le plus Grand et le plus Luxueux de tous les Illustrés...
150 le N^o, 100 pages, 300 dessins, 38^e plan.
25.000 Fr. de PRIMES
PARIS 31, AVENUE DE L'OPERA, 31

Sommaire du n^o 4 de « Selecta »

La guerre : Manœuvres Françaises, Manœuvres Allemandes, par le général X... — Les nouvelles salles du musée de l'armée. — L'exposition de Bucarest. — L'Art et la Critique d'Art, par un peintre misanthrope. — « Affinités » poésie par Paul Hubert, prix de Sully-Prudhomme en 1906. — Hors texte : Étude inédite d'Henry Tanné. — Musique : Fragment de « Thamar » par Bourgault-Ducoudray. — Les « Etapes » chanson inédite de Xavier Privas. — Une visite à Sully-Prudhomme. — Le Coffret aux lettres, par Philibert Andebrand. — Le Rocher qui pleure, par le commandant P. C. — Années de Printemps, par André Theuriot. — Le Billet, comédie en un acte, par Émile Solari. — Causerie, par Marglode. — Revue de mois : Les fêtes de Mozart, la fête de l'École de Gymnastique de Joinville, le nouveau sac de l'infanterie, les tremblements de terre du Chili, la catastrophe du Mont Caume, l'explosion du fort de Montfacon, le Président de la République à Marseille, le concours Lépine. — Magazine-Nouvelles : La mission du Niger-Tchad, le « Mauretania » le plus grand paquebot du Monde. — Le baptême du petit-fils de l'empereur d'Allemagne, etc., etc., etc. — Monuments, Sport (Automobile, Hippisme, Cyclisme, Golf, Aéronautique) les meetings d'Avignon, du Mont Ventoux, de Provence, Circuit des

Chemin de fer d'Orléans

FÊTE DE LA TOUSSAINT
Jeudi 1^{er} Novembre 1906

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets Aller et Retour à prix réduits qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n^o 2 et G. V. n^o 102, du Samedi 27 Octobre au Dimanche 4 Novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Lundi 5 Novembre.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 5 Novembre.

LISEZ TOUS LES SAMEDIS

Le Magazine illustré « Madame et Monsieur » qui est assurément le plus intéressant et la mieux faite des revues illustrées.

Actualités, Mode, Sports, Musique, Bridge, Romans, Contes et Nouvelles, Concours Amusants.

Le Numéro ne coûte que 40 centimes.

Bulletin Financier

Paris, 24 octobre.

Les bonnes dispositions dont faisait preuve notre marché hier en clôture ne sont plus maintenues.

La légère reprise que nous constatons à même provoquée des offres nombreuses qui aujourd'hui pèsent lourdement sur les cours.

Notre 3 0/0 malgré un achat important de la Caisse Commune est faible à 95,60.

La Vie est prolongée

chez les phthisiques quand ils prennent régulièrement de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude.

L'Emulsion Scott soulage toujours considérablement le phthisique et, si prise à temps, le guérit ; les Docteurs l'affirment.

Et ceci s'explique très bien :

L'Emulsion SCOTT

composée de produits de toute première qualité, préparée scientifiquement, est le remède par excellence ; avec l'Emulsion Scott vous suralimenterez votre malade de façon pratique sans lui fatiguer l'estomac et bientôt vous l'aurez rendu à la vie. Songez alors au péril que vous feriez courir à votre cher malade en lui donnant, sous prétexte d'économie, une émulsion, bon marché peut-être, mais sans valeur nutritive ; vous le mèneriez droit à sa perte.

Aussi réclamez toujours bien la véritable Emulsion Scott et n'acceptez que les flacons dont l'enveloppe porte la marque : « Le Pêcheur et la morue ».

4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Échantillon envoyé franco contre 0,50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

AVIS

Monsieur AUZI,
Constructeur en fer à Cahors,
venant d'être chargé par la C^{ie} du chemin de fer d'Orléans de faire le renforcement des joints des rails par de nouvelles éclisses, sur plusieurs points de son réseau, embauche des serruriers, forgerons et perceurs. Donnera même du travail aux pièces à partir du 10 novembre.

LA HERNIE

La Méthode « CLAVIERIE » de Paris
Est la Seule universellement adoptée pour le soulagement et la Guérison de la Hernie et les Déplacements des Organes

Toutes les personnes atteintes de Hernies, Efforts, Descences et maladies du Ventre, doivent pour le choix d'un système perfectionné de bandages, parmi tous ceux qu'on pourra leur offrir, n'accorder leur confiance qu'à M. CLAVIERIE, le grand spécialiste de Paris, dont la renommée universelle et la science profonde et éprouvée lui ont valu l'insigne honneur d'être nommé membre du Jury et hors Concours aux dernières expositions.

Pour que les blessés soient bien convaincus et qu'ils se rendent bien compte de l'efficacité souveraine de son incomparable méthode, qui a guéri des milliers et des milliers de malades, nous leur conseillons dans leur propre intérêt d'aller voir ce savant praticien qui visitera les malades et fera lui-même l'application de sa merveilleuse Ceinture pneumatique, imperméable et sans ressort, à :

Figeac, Samedi 27 octobre, Hôtel des Voyageurs-Villa.
CAHORS, Dimanche 28 octobre, Hôtel des Ambassadeurs.
Et à Gourdon, Samedi 3 novembre, Hôtel de l'Ecu de France.

A VENDRE
POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE
un COUPÉ

Très léger, en excellent état.
S'adresser au Bureau du Journal.

CENTRAL-GARAGE
69, BOULEVARD GAMBETTA
R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto. 4 vit. Tonn. dém., 5 pl., dais, glaces. Rem. à neuf.

Voiture RICHARD-ERASIER, 12 HP., 2 cyl. Magnéto. Tonnéau, 4 pl. dais et glaces.

Voiture MORS, 8 HP., 2 cyl. Magnéto. Tonnéau, 4 pl. dais et glaces.

Voiture UNIC (G. Richard et C^{ie}), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale.

Voiture FARHARD-LEVASOR, 15 HP. carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. ambr. Voitures légères neuves, SIZAIRE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin mai.

Voiture électrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirent acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques.

Chargés sur les courants élect. d'accumulateurs de toute capacité

Stock du pneu L'ÉLECTRIC avec leurs gomme comprimées réalisant une économie de 50 %.

FORCE VIRILE retrouvée à tout âge par traitement scientifique utilisant

OUVRAGE explicatif gratis, demande. D'ORLÉANS, 20, r. Richer, Paris. Affections nerveuses, voies urinaires, estomac et autres maladies. Constitutions : Mardi, Jeudi, Samedi, de 4 à 6 heures.

FARINE NESTLÉ
LACTÉE
Aliment préféré de Enfants.



ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Envoi franco du Catalogue

MANUFACTURE: 56, Rue de Bondy, Paris.

EXIGEZ LA MARQUE DE FABRIQUE

et le CHRISTOFLE en toutes lettres.

Réargenture de tous objets

MANUFACTURE: 56, Rue de Bondy, Paris.

Notre représentant à Cahors est M. Mandelli Els, 26, Bd Gambetta

VOULEZ-VOUS SAUVER VOS VOLAILLES? EMPLOYEZ

L'ÉLIXIR AVIOPHILE

Prix du flacon... 1 fr. 50

Envoi franco gare contre un mandat de 2 fr. 10 adressé à M. SOULIER, médecin-vétérinaire à Catus.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
 Lauréat de l'École Dentaire de France
 Successeur de BAKER
 75, Boulevard Gambetta
 Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti!

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
 DIPLOMÉ
 DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
 DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
 ET DE L'ÉCOLE NORMALE
 D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
 69, BOULEVARD GAMBETTA
 EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
 M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
 IL GARANTIT SON TRAVAIL
 ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME
 Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

(SERVICE D'ÉTÉ 1906)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos											
27	5 (1)	121	23 (3)	35	1125	42 (4)	16 (2)	1149-1128	1132 (*)	4	122	1136	700								
DIRECT		EXPRESS		EXPRESS		DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		EXPRESS									
1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	
PARIS (Orsay) dép.	2 56s.	10 17	7 9 s.	8 47	10 56s.	TOULOUSE...d.	1 49	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 55s.	11 37 s.	9 35 m.	5 45 m.	CAHORS. — dép.	6 54	7 23s.	12 53s.	13 53s.	0 52s.	7 7
PARIS (Aust.) dép.	3 11	10 26	7 9	8 56 s.	11 9	MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	Mercuès.	6 19s.	7 50s.	1 7	1 7	7 7	7 7
LIMOGES (arrivée)	1 54	4 26 m.	12 54	2 51	8 58	Causade.	—	4 1	5 20	8 36	10 6	—	11 33	8 1	Douelle (Arrêt)	6 23	—	1 11	1 11	7 11	7 11
LIMOGES (départ)	3 19	4 35	1	2 59	9 29	Lalbagne.	—	—	6 9	9 17	—	—	12 13s.	8 43	Parnac.	6 30	8 9	1 18	1 18	7 20	7 20
BRIVE (arrivée)	6 23	6 28	2 28	4 34	12 23	Cieurac.	—	—	6 19	9 26	—	—	12 22	8 52	Luzech.	6 36	8 21	1 24	1 24	7 27	7 27
BRIVE (départ)	6 45	7	2 41	4 50	—	Sept-Ponts.	—	—	6 33	9 38	—	—	12 34	9 4	Castelfranc.	6 49	8 46	1 36	1 36	7 43	7 43
Gignac-Cressensac.	7 21	—	—	—	—	CAHORS. (arr.)	2 45	4 38	6 42	9 48s.	10 43	1 24	12 42	9 12	Praysac (Arrêt)	6 52	—	1 49	1 49	7 46	7 46
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	—	—	—	CAHORS. (dép.)	2 49	4 50	7 6	10 47	1 28	—	—	9 29	Puy-l'Évêque	7 1	9 11	1 47	1 47	7 58	7 58
SOULLAC (dép.)	7 45	7 40	—	—	—	Espère.	—	—	7 19	—	—	—	—	9 29	Duravel	7 8	9 25	1 54	1 54	8 6	8 6
CAZOULÈS.	7 53	—	—	—	—	St-Denis-Catus.	—	—	7 33	—	—	—	—	9 41	Soturac-Touzac	7 18	9 37	2 2	2 2	8 14	8 14
Lamothe-Fénelon.	8 9	—	—	—	—	Thédirac-Peyril.	—	—	7 47	—	—	—	—	9 54	Fumel.	7 25	10 2	2 11	2 11	8 27	8 27
Nozac.	8 19	—	—	—	—	Dégagnac.	—	—	7 50	—	—	—	—	10 7	LIBOS.	7 31	10 9	2 17	2 17	8 33	8 33
GOURDON.	8 31	8 8	—	—	—	Saint-Clair.	—	—	8 6	—	—	—	—	10 16	PARIS (Orsay).	10 16	—	4 34	4 34	8 44	8 44
Saint-Clair.	8 40	—	—	—	—	GOURDON.	—	—	8 6	—	—	—	—	10 25							
Dégagnac.	8 51	—	—	—	—	SOULLAC (a.)	3 47	5 53	8 21	7 16	11 27	—	—	10 38							
Thédirac-Peyril.	9 2	—	—	—	—	SOULLAC (d.)	3 48	5 58	8 30	7 25	—	—	—	10 46							
Saint-Denis-Catus.	9 13	—	—	—	—	Lamothe-Fénelon.	—	—	8 39	7 35	—	—	—	10 55							
Espère.	9 22	—	—	—	—	CAZOULÈS.	—	—	8 53	7 50	—	—	—	11 3							
CAHORS. (arrivée)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	SOULLAC (a.)	3 47	5 53	9 1	7 58	11 43	—	—	11 15							
CAHORS. (départ)	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	SOULLAC (d.)	3 48	5 58	9 6	8 7	11 50	—	—	11 18							
Sept-Ponts.	9 51	—	—	—	—	Gignac-Cressensac.	4 23	6 33	10 7	9 11	—	—	—	11 44							
Cieurac.	10 5	—	—	—	—	BRIVE (a.)	4 23	6 33	10 7	—	—	—	—	12 12							
Lalbagne.	10 12	—	—	—	—	BRIVE (d.)	4 27	7 7	—	—	—	—	—	12 42							
Causade.	10 45	9 35	—	—	—	PARIS (A.) arr.	11 51 m.	4 15 m.	—	—	—	—	—	10 7							
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 15	7 44	5 54	PARIS (O.) arr.	11 59	4 24	—	—	—	—	—	10 31							
TOULOUSE...arr.	12 13	10 49s.	6 5	8 38	7 51																

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
 DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
 de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
 du Club Cévèrol, des Syndicats d'Initiative départementaux
 des Associations des Anciens Elèves :
 de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
 DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,
 du Lycée Fénelon et du Lycée Rollière
 de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
 BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS